



Conseil d'école du 16 avril 2014

Choix des secrétaires de séance : Mme Fabienne JOUANOLOU et M. Jean-Luc GUGENBERGER

Etaient présents ce jour : Mme ROINE Monique, Proviseur du Lycée Français International Marguerite Duras, Mme BONNET Marina, Directeur Administratif et Financier ; Mr BERTRAND-BOURLAUD Stéphane, directeur de l'école primaire, Président du Conseil d'école ;

PS : Mr Jean-François FINANCE, MS : Sophie DIAGNE, GS : Mr Pierre FLECKINGER, CP : Mmes Véronique DY et Séverine LEROUX, CE1 : Chloé RUEFF, Mr Jean-Luc GUGENBERGER, CE2 : Mmes Patricia LE THIEN et Fabienne JOUANOLOU, Mr Gérard POVEDA, CM1 : Mmes Cathy GRANET et Marianne DEPORTE, et CM2 : Mme Stéphanie HULOT et Mr Yannick MARY, les enseignants ;

Mesdames Laurence HERCULIN, Sabrina ROUILLE, Sophie MANI, Virginie MENEZ, Béatrice LE MERCIER, Marie MONY et Magalie ARTUS, Messieurs Bernard PRIEUR, Xavier CHATELIN, Thomas MEYER et Amaury LE BLAN, représentants élus des parents d'élèves (Liste UPMD)

Etait présente bien que non convoquée : Mme Bernadette DELPIEU

Etaient absents excusés ce jour : Mr BERGERET Nicolas, Chef de l'Antenne à Hô Chi Minh Ville de l'Institut français, représentant Monsieur le Consul Général de France à Hô Chi Minh Ville,

1. Bilans intermédiaires des projets pédagogiques :

- a. Classes de découverte à Bao Loc des élèves de CE2
Intervention de Mme Patricia LE THIEN et M. Gérard POVEDA : Le séjour a été positif pour les enfants et les parents : hébergement, repas, visites... Il reste à exploiter les données en classe.
Commentaires du Directeur : les classes transplantées sont rares, l'organisation est lourde. Ce type de projet est donc remarquable.
- b. Ambassadeurs en herbe (finale à Hong-Kong, le 21 mars)
Parmi nos élèves sélectionnés pour la finale régionale à Shanghai, une élève du secondaire a été sélectionnée pour la finale mondiale à Paris et, hasard des inscriptions, nous accueillerons également en mai prochain un nouvel élève sélectionné également pour cette finale à Paris.
- c. La course aux nombres (finale établissement, le 19 mars)
Compte-rendu par M. Yannick MARY, enseignant de CM2B : La sélection a été faite à l'aide de fiches d'entraînement (30 points en 7 min.)
- d. Ma Calculette, c'est ma Tête (Cycles 2 & 3)
Compte-rendu par M. Yannick MARY, enseignant de CM2B : Le principe reste le même : rapidité en calcul mental, les opérations présentées étant de plus en plus difficiles au fur et à mesure que le niveau de classe augmente. Toutes les classes du CP au CM2 ont participé. La sélection s'est faite par différentes phases éliminatoires. Cette année, il y a une phase commune où les finalistes de chaque Lycée de la zone Asie-Pacifique passeront l'épreuve dans leur établissement et non pas à Hong Kong. Pour le cycle 3, les

demi-finalistes ont déjà été sélectionnés au sein du Lycée. Ils s'affronteront jeudi 17 avril en salle de spectacle devant l'ensemble des élèves de cycle 3 pour connaître les finalistes qui seront départagés la semaine suivante lors de la finale avec distribution de récompenses aux participants.

e. La semaine de la science

Le mercredi 19 mars, des ateliers de découverte ont également été organisés par les professeurs des matières scientifiques (M. HULOT proposait une approche mathématique des bulles de savons, M. NGO présentait ses projets en cours cette année et, sous la responsabilité de Mme et M. BURTZ, les élèves de 1^{ère} S des expériences ludiques : électrostatique et courant électrique, extraction et plantes médicinales, expériences sous vide, perforation de ballons, le savon bactéricide).

Le vendredi 21 mars, les élèves de CM2 ont visité les salles de technologie et les laboratoires de sciences Physique et Chimie du secondaire dans lesquelles les mêmes expériences scientifiques étaient présentées. Ce projet a concerné 6 classes du primaire ; les élèves du secondaire ont présentés les stands. Le bilan est très positif. Une journée était ouverte aux parents (l'information a été envoyée par mail.)

f. La semaine des langues

La semaine des langues a eu lieu pour la première fois au lycée du 24 au 27 mars. Les élèves ont travaillé sur des décorations pour les espaces communs ; des menus thématiques ont été proposés à la cantine, et diverses actions (projections, ateliers...) ont été organisées au primaire et au secondaire.

En clôture de cette semaine, les classes élémentaires ont offert deux spectacles (danses et chants) aux classes du Primaire ainsi qu'aux parents des élèves de ces mêmes classes. Ce projet a été porté par les professeurs de langue du secondaire et du primaire et concernait toute l'école : par exemple, les élèves de 4^{èmes} ont préparé une activité à l'intention des CP... Le bilan est très positif.

2. Activité Natation pour les élèves de la Grande Section jusqu'au CM2

Nous rencontrons les mêmes difficultés à mobiliser des parents d'élèves volontaires à l'encadrement de ces activités.

Pour rappel : pour ce faire, doivent s'ajouter au Maître-nageur, à l'enseignant de la classe et au surveillant de bassin, deux parents d'élèves de préférence francophones, ayant reçu au préalable une formation théorique et ayant passé un test pratique pour obtenir une très officielle habilitation à encadrer un groupe d'élèves. Le démarrage de l'activité Natation est, donc, toujours conditionné à ce nombre suffisant de parents volontaires et habilités à chaque début de période.

Remarque : Pour les parents volontaires, le transport (UNIKA) et le repas de midi (Lycée) sont offerts.

Remarque d'un parent : Lors de l'appel à volontaire, il serait utile d'informer les parents que le transport est offert en cas de volontariat. Cela favoriserait peut-être les candidatures.

Précisions sur le projet pédagogique : Notre établissement a fait le choix de démarrer les séances de natation dès la Grande Section de maternelle et de les poursuivre jusqu'au CM2, même à raison de 7 séances annuelles pour certains niveaux. Avec les GS, l'objectif principal est de combattre les appréhensions à rentrer dans l'eau vécues pour une majorité de nos élèves. Pour les CP et CE1, il s'agit de travailler sur la position horizontale et les gestes techniques de nage. Enfin, par la suite, l'objectif consiste avant tout à accompagner les élèves dans leurs pratiques, très diverses, en assurant un suivi individualisé et en prodiguant des conseils qui leur permettront de progresser, même en travaillant leur nage à l'extérieur de l'école.

3. Enseignement des Langues :

a. De l'utilité des certifications en Anglais

Les élèves de Cycle 3 peuvent se voir proposer par leurs professeurs d'anglais de se présenter aux tests de certifications Cambridge pour attester par un diplôme reconnu internationalement de leur niveau d'acquis en anglais. Les tests proposés sont le Flyers (niveau A2) et le KET (niveau A2/B1).

Etant donné la dépense demandée aux familles, la politique de l'établissement est jusqu'à présent de ne proposer le passage de la certification qu'aux élèves jugés aptes à les réussir. A terme, nous espérons pouvoir proposer à tout élève de passer au moins trois certifications durant sa scolarité.

b. Son organisation pédagogique à la rentrée 2014 au Primaire

1) **En Petite et Moyenne Section** : accueil en langue française et en langue du pays d'accueil : 10 heures d'intervention de l'enseignante de vietnamien dans les salles de classe en prenant en charge des groupes restreints d'enfants vietnamophones en ateliers (de langage, de communication orale...) en liaison étroite avec la pratique de l'enseignement titulaire. Cette organisation favorise résolument la socialisation et l'intégration scolaire de la partie non francophone du public.

2) **En Grande Section et Cours Préparatoire** : tous les élèves bénéficient chaque semaine d'une heure trente d'initiation à l'anglais et d'une heure trente d'initiation (ou de renforcement) au vietnamien.

3) **Du CE1 au CM2, trois parcours linguistiques proposés :**

Principe général : organisation de l'enseignement des Langues Vivantes Etrangères par groupes de progression (les élèves sont regroupés en fonction de leur niveau de maîtrise de la langue étrangère enseignée)

a) **le parcours "Anglais renforcé" :**

A partir du CE1, tous les élèves peuvent bénéficier chaque semaine de deux cours d'anglais, de deux cours d'EMILE (Enseignement de Matière par l'intégration d'une Langue Etrangère) enseignés en anglais et de deux cours de vietnamien.

b) **le parcours "Bilingue"** : les élèves de CE1 et de CE2 inscrits dans ce parcours bénéficient de 4 cours d'anglais, de 4 cours d'EMILE enseignés en anglais et de 2 cours de vietnamien.

Remarque : pour la dernière année 2014/2015, les élèves de CM1 et de CM2 des Sections Bilingues poursuivent leur parcours sans aucune modification, étant habitués au travail alterné, un jour sur deux.

c) **le parcours "Bi-langues"** : du CE1 jusqu'au CM2, les élèves bénéficient de volumes horaires d'enseignement identiques dans les deux langues étrangères (Anglais et Vietnamien) soit : 2 cours d'anglais, 2 cours de vietnamien et un cours d'EMILE (Enseignement de Matière par l'intégration d'une Langue Etrangère) dans chacune des deux langues.

4. **Structure pédagogique prévisionnelle à la rentrée 2014**

L'enquête auprès de nos parents d'élèves permet d'envisager une hausse des effectifs. Seuls, 10 élèves partent définitivement et 16 sont susceptibles de quitter l'établissement. La période d'inscriptions étant également terminée pour toutes les familles vivant à HCMV, nous pouvons observer une lente diminution des effectifs en maternelle et une hausse importante à partir des classes élémentaires.

Mais, il est encore trop tôt pour avoir une vision précise de la rentrée prochaine et, donc, d'affirmer si nous devons créer une classe supplémentaire.

5. **Coopération éducative**

Dans le cadre de la coopération éducative avec le Service de l'Education et de la Formation de HCMV, de nombreux enseignants ont accueilli des étudiants de l'Université Pédagogique de HCMV. Par ces journées d'observation de notre système d'enseignements, nous participons à leur formation initiale. Je tiens à remercier vivement tous les enseignants du Lycée concernés.

6. **Relation entre l'Association des parents d'élèves et l'Ecole**

Il s'agit de rappeler aux membres du Conseil les termes de notre dernière conversation téléphonique qui établissent à partir de la prochaine rentrée, les règles permettant une meilleure communication entre l'école et les représentants des parents d'élèves (et leur association). C'est-à-dire un (ou deux) parents, désignés par l'association, qui sera (seront) l' (les) interlocuteur(s) unique(s) du Directeur du Primaire et qui devra (devront) avoir la qualité de parents d'élèves du Primaire, une première rencontre, dès le début septembre, pour convenir d'un calendrier des animations et autres festivités que l'association souhaite

proposer et prendre en charge au Lycée, puis des rencontres intermédiaires (une par trimestre, par exemple) pour dialoguer et préciser certains points.

Remarques de M. PRIEUR, Président de l'association des Parents d'élèves : Nous gagnerons en efficacité, mais les personnes pourront être désignées qu'après les élections.

Remarque de Madame le Proviseur : Rien n'a été défini pour la kermesse. Il est urgent que le cadre soit défini rapidement.

Réponse de M. PRIEUR : la kermesse est prévue le 14 juin.

Autres informations communiquées par Mme ROINE : vendredi 18 avril, vernissage de l'exposition préparée par les élèves du secondaire de M. AUCANTE, professeur d'Arts Plastiques, et soirée "Comédie musicale" le week-end des 16 et 17 mai.

Dans le cadre des relations Association des Parents d'élèves et l'Etablissement, M. Le Blan suggère que l'école informe tous les parents du primaire sur la date du prochain conseil d'école afin que ces derniers puissent envoyer leurs questions et remarques à l'adresse email de l'association des parents UPMD. Ensuite, l'UPMD traiterait l'ensemble de ces questions et remarques avant de les présenter au prochain conseil.

Cette suggestion reçoit l'approbation de Madame le Proviseur et de Monsieur le Directeur.

7. Questions diverses

a) J'ai participé à l'encadrement de l'activité piscine avec une classe de CM1. J'ai donc pu observer les dysfonctionnements et les limites de cet encadrement en partie assuré par les parents. Si les parents doivent continuer à encadrer cette activité, il devrait leur être proposé une réelle formation afin qu'ils puissent proposer un enseignement de qualité.

Réponse du Directeur : les parents n'ont pas une mission d'enseignement. Cette habilitation est la même en France.

Remarques de parents volontaires :

- Mme ARTUS : tout s'est bien passé lors des séances.

- M. CHATELIN : le rôle des parents est d'autant plus facilité que nous recevions la préparation des séances plusieurs jours avant.

Pourquoi l'école ne recrute-t-elle pas de maître nageur supplémentaire pour l'encadrement des séances de natation ?

Réponse de Mme ROINE concernant l'embauche d'un maître nageur supplémentaire : Les textes légifèrent en matière d'encadrement et nous répondons à leurs exigences. D'autre part, le tableau des emplois ne permet pas d'embaucher un Maître Nageur supplémentaire.

b) Quelles sont les sanctions prises à l'encontre des enfants grossiers, violents ou irrespectueux (des surveillants ou de leurs camarades) durant la récréation de midi ou autre ? Sont-elles-efficaces?

Le Règlement intérieur, porté à la connaissance de tous les parents (via notre site Internet) et les élèves par un travail en classe inscrit dans son paragraphe 10 le comportement attendu de tout élève du Primaire et les interdits à respecter. Les réprimandes et punitions ne sont pas listées dans ce règlement intérieur, car il serait alors nécessaire de détailler chaque situation et lui faire correspondre une sanction. S'agissant des écarts de langage ou des violences à autrui, parmi les surveillantes des temps de restauration, au nombre de 18, aucune ne m'a décrit de situation dans laquelle elle n'a pas réussi à se faire respecter. D'ailleurs, sans l'initier, les élèves sont suffisamment bavards pour venir se plaindre du comportement des autres quant il s'agit d'irrespect ou de violences.

Ayant connu durant ma longue carrière, un nombre incalculable de cours de récréation, je peux affirmer que ce que vivent nos élèves à l'école primaire du Lycée Marguerite DURAS est particulièrement calme, sans tomber dans l'angélisme.

c) J'ai constaté des vols à l'école. Je voudrais savoir si le fait est rare et si l'école prend des mesures quand cela se produit. Mon fils s'est par exemple fait voler son sac de piscine qui était posé sur le banc, derrière lui, dans le vestiaire. Des vêtements portant pourtant le nom de mes enfants ont également disparu.

S'agissant de l'école primaire, les faits de vols sont extrêmement rares et, lorsqu'ils sont portés à notre connaissance, ont toujours été sanctionnés jusqu'à l'exclusion de l'élève de sa classe pendant une ou plusieurs journées, mise en place d'un contrat de suivi individuel et convocation systématique des parents de l'enfant par le Directeur.

Sont plus souvent à déplorer des pertes d'objets personnels (vêtements, gourdes, matériels scolaires...) par certains élèves qui s'avèrent être souvent les mêmes.

Précision : Il y a un local où les affaires perdues sont exposées au gymnase et au Primaire, le long de la salle des Professeurs.

d) Le temps passé à table serait très court pour les enfants de maternelle, de cycle 1 et de CE2. Qu'en est-il ? De combien de temps disposent-ils ?

Mes enfants en classe de MS et CE1 me répètent souvent qu'ils doivent manger très vite le midi. Ils n'ont, à priori, jamais le temps de finir leurs assiettes, ni même de manger à leur faim, le tout avec sifflets et "houspillades" des surveillants pour leur demander de se dépêcher.

Réponse du Directeur : Le temps de repas pour les élèves de Maternelle est de 25 à 30 minutes (installation à 10h50/55 et départ de table à 11h25). Service à table et une surveillante par table.

S'agissant des élèves de CP et CE1, il est de 25 min (installation à 10h55 et départ de table à 11h25).

Service à table et une surveillante par classe, soit pour deux tables.

Les élèves de CE2 s'installent à 11h35 et quittent la table entre 11h55 et 12h05 pour les derniers (départ échelonné, une surveillante restant avec ceux qui souhaitent plus de temps pour manger) Service à table et une surveillante par classe, soit pour deux tables.

Les élèves de CM1 et CM2 mangent au self du secondaire. Début du service à 11h15. Ils prennent le temps qu'ils souhaitent sachant que le retour en classe se fait à 12h15. Rares sont ceux quittant la table au-delà de 12h, car les collégiens et lycéens arrivent à cette heure-là. Surveillance assurée en réfectoire par les surveillants du secondaire.

e) Point sur le mode retenu pour l'inscription aux activités optionnelles. En effet, il n'est pas juste et une autre méthode pourrait être réfléchie et mise en place. Plusieurs parents m'ont fait part de leur frustration.

Réponse de Madame le Proviseur : Un nouveau dispositif d'inscription aux activités périscolaires est à l'étude. Dans tous les cas, nous chercherons à le rendre plus juste.

La séance est levée à 16h00.

Les secrétaires de séance :
Mme JOUANOLOU et M. GUGENBERGER,
enseignants

Le Directeur de l'école primaire :
Stéphane BERTRAND-BOURLAUD